



Bulletin de don et/ou d'adhésion à la Houlette Projet de l'Arche en Gironde



L'Arche, ce sont des lieux de vie où vivent ensemble, sous un même toit, des personnes marquées par le handicap mental et des personnes qui les accompagnent. Ce projet prévu à Bègles nécessite d'importants investissements pour accueillir 28 personnes dans 4 maisons partagées.

Merci pour votre soutien

DONNER

**Vous participez au financement des investissements du projet de l'Arche en Gironde.
Votre don permettra de réduire le reste à charge des futurs résidents.**

Vous recevrez un reçu fiscal pour une réduction sur l'impôt sur le Revenu (réduction fiscale de 66% des sommes versées) ou sur L'IFI (réduction fiscale de 75% des sommes versées)

ADHERER

Adhérer ou renouveler votre adhésion est important :

- **Vous donnez du poids au projet de l'Arche en Gironde.**
 - **Vous pouvez jouer un rôle dans la vie de l'association, en fonction de vos disponibilités.**
- Adhésion annuelle pour 1 personne : 15 € Adhésion annuelle pour 1 couple : 30 €

➤ en ligne sur le site : <http://projet.arche-gironde.org/> onglet Don ou Adhésion

➤ par chèque libellé à l'ordre de : « La Houlette/projet de l'Arche en Gironde »

Nom et Prénom

Nom et Prénom (si 2 adhésions).....

Pour envoi du reçu : Adresse e -mail :@

Adresse:

C.P : Ville : Pays

Tel :

don ou/et adhésion par chèque (2 chèques distincts) , à envoyer à

La Houlette/projet Arche en Gironde

A l'attention de Ph. Deschard

15 rue Rolland, 33000 Bordeaux

Nous contacter archeengironde@gmail.com,

Plus d'info : projet.arche-gironde.org/ www.facebook.com/ProjetDeLArcheEnGironde